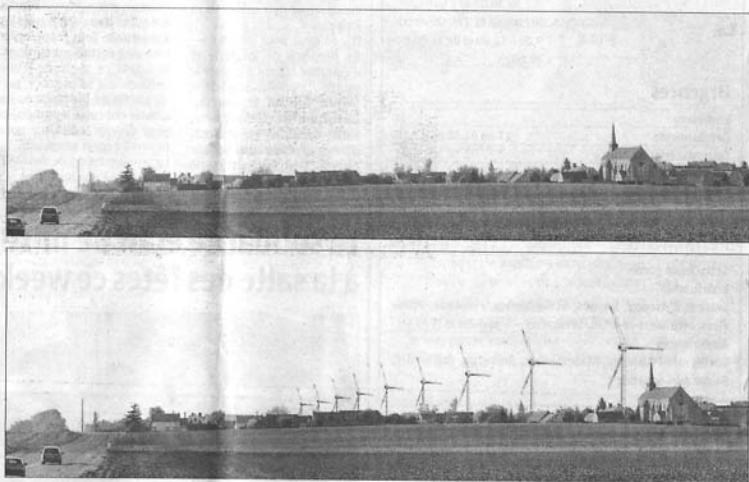


Projets éoliens dans le Pithiverais : le sujet inquiète toujours autant

■ Clivages au sein des villages, baisse de la valeur immobilière ou encore préjudice sur le tourisme, les sceptiques à l'éolien cherchent un nouveau souffle pour se faire entendre.

S'il y a un point sur lequel ceux qui s'inquiètent de la prolifération de projets éoliens dans le Pithiverais s'entendent, c'est le manque d'information sur le sujet. Les permis de construire sont déposés ici et là mais qu'en est-il d'un point de vue global et sur le long terme ? Ce sont ces questions qu'a cherché à soulever Pierre Capitaine, ardent défenseur du patrimoine, en animant, samedi après-midi, à la salle communale de Courcelles, une réunion publique. Une trentaine de personnes y a assisté, chacun témoignant ses craintes quant aux répercussions que la pose d'aérogénérateurs entraînerait sur la qualité de vie.

Le débat n'est pas nouveau, il n'est pas propre au Pithiverais. Pourtant, les chiffres ne laissent indifférent. Si l'on parle de 5 éoliennes édifiées sur le territoire de Pithiviers-le-Viel ou bien de 6 en cours de construction à Bazoches-les-Gallerandes, au total, ce sont pas moins de 87 aérogénérateurs qui risquent de « sortir de terre » dans un rayon de 30 kms autour de Pithiviers. « Et ce, sans parler des projets de ZDE (NDLR : Zone de Développement Éolien) du plateau Beauceron et de la plaine du Nord-Loiret qui devraient être décidées en mai ou juin 2008. S'ils sont acceptés, mes estimations se chiffrent à 127 ! », alerte Pierre-Étienne Brochot. Il y a trois semaines, ce Guignevillois et d'autres habitants ont créé l'association Vol au vent pour protester contre l'implantation de 10 éoliennes sur la commune et celle de Char-



La trentaine de membres de l'association Vol au vent, constituée il y a trois semaines, s'élève contre les projets prévus à Guigneville et à Charmont-en-Beauce qui auraient, selon eux, un impact visuel important. (Photomontage)

mont-en-Beauce, toute proche. Le dossier est en cours d'examen. « Tel que c'est parti, il n'y aura bientôt plus un endroit à Guigneville d'où on ne verra pas une éolienne, s'alarme Annie Sauvard, membre de Vol au vent. On en sera entouré. Ce sera comme être enfermé dans une prison délimitée par des barreaux. »

Problèmes relationnels

Peu convaincue par les vertus écologiques que l'on prête à l'éolien — tributaires du vent, les aérogénérateurs doivent être complétés par des énergies de substitution polluantes en gaz à effet de serre —, l'assistante rurale samedi après-midi s'est attardée sur les problèmes relationnels que le sujet suppose. « Cela divise un village, déplorait une habitante de Barville-en-Gâtinais. Ceux qui se positionnent contre

sont accusés de priver les agriculteurs d'une source de revenus supplémentaire (NDLR : Les promoteurs louent les terrains aux exploitants de l'ordre de 6 à 8.000 € par an). » Afin d'éviter la confusion des genres, certains affichent une neutralité parfois contraire à leur opinion. « J'ai rencontré beaucoup de personnes qui partagent mon avis mais qui ont refusé de venir à cette réunion par peur que cela soit interprété », confie Pierre Capitaine. Pierre-Étienne Brochot enchaine aussitôt : « Une telle attitude favorise l'abandon d'éoliennes dans notre région. Ce n'est pas en ne faisant rien que nous allons changer les choses ».

Éoliennes et immobilier ne feraient pas bon ménage. La revente d'une maison deviendrait plus difficile dès lors qu'elle serait située à proximité d'un parc d'aérogénéra-

teurs, sans parler de la déperdition de sa valeur. De plus en plus d'agences immobilières se montrent sensibles sur ce point.

« Sacrifice des paysages »

Des champs d'éoliennes seraient-ils un atout touristique ? La encore les sceptiques répondent par la négative. « Cela les fait fuir », assure Annie Sauvard, avant de poursuivre : « Une Guignevilloise, membre de notre association, voulait aménager son habitation en gîte rural. Pour ce faire, elle a demandé une subvention au comité départemental du tourisme comme c'est généralement le cas. Elle lui a été refusée. On peut se demander pourquoi ? »

Quoi qu'il en soit, le sujet ne cesse de faire parler. Les arguments avancés par les promoteurs ne semblent guère influ-

er sur ceux des opposants bien que ces derniers, comme le maire délégué de Yèvre-le-Châtel, Alain Di Stefano, insistent : « Nous ne sommes pas farouchement contre. Ce qui pose problème c'est le n'importe quoi dans lequel ces dossiers sont pensés, le plus souvent au sacrifice des paysages ».

« L'urgence climatique est avérée et la réponse de nos élus est totalement inadaptée et, de surcroît, a un impact négatif sur notre cadre de vie, considère Pierre-Étienne Brochot. L'enjeu de ces réunions d'information est en fait un choix de société. Choisir entre le régime de l'argent au mépris des populations ou une politique cohérente menée en concertation avec les habitants afin de rechercher des solutions réellement efficaces. » L'affaire est loin d'être entendue. □

Vincent Pichard.